la lettre d'information d'

Anne Sander

Députée européenne
Questeure au Parlement européen

novembre 2021

Saisir l'opportunité de la Présidence Française de l'Union européenne, au 1er semestre 2022, pour renforcer « Strasbourg, l'Européenne » !

12 mois après l'Allemagne, la France prendra, du 1er janvier au 31 juin 2022, la Présidence de l'Union européenne.
Elle devra assurer cet exercice tout en renouvelant ces principaux organes démocratiques que sont la Présidence de la République et l'Assemblée nationale, lors des élections d'avril et juin prochains.

L'équation sera tellement difficile à résoudre que l'on peut s'étonner qu'Emmanuel Macron n'ait pas demandé son report. En effet, sur les six mois que dure la Présidence, la moitié de la période sera gelée par des élections nationales. De plus, le Président et ses Ministres seront clairement en campagne.

Assurer la présidence de l'Union européenne a pour objectif premier de faire converger les positions au sein des États membres sur les textes législatifs en cours. Assumer la présidence, c'est aussi saisir l'occasion, pour le pays qui l'exerce, de pousser ses priorités. En clair, c'est l'opportunité de faire avancer des dossiers essentiels pour la France.

Il est primordial que la France relève ce défi, plus de 13 ans après sa dernière présidence.
Je formule le souhait que le Président et le Gouvernement ne se limitent pas à de la communication mais mènent le calendrier législatif européen.
Je fais le vœu que cette Présidence soit à la hauteur des ambitions de la France et qu'elle soit l'occasion de renforcer le statut de capitale européenne de Strasbourg.
Nous, députés européens Les Républicains, sommes déterminés à y contribuer, avec pour objectif de faire avancer des projets ambitieux pour l'Europe, mais également confirmer le rôle de la France comme leader en Europe et dans le monde.

Anne Sander

sommaire

en commissions parlementaires
pages 2-5

au Parlement européen
pages 6- 8

en circonscription
pages 9-12

commissions parlementaires

Transparence et égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes

Un défi à relever !

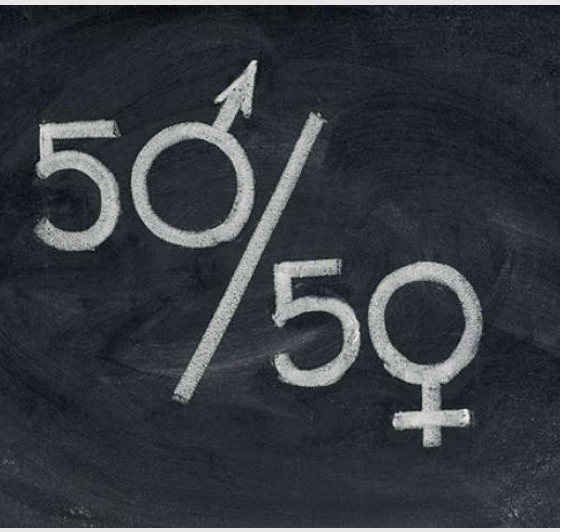

La transparence et l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes sont et restent un défi majeur pour l'Union européenne.
Je me réjouis des propositions qui ont été présentées lors de la réunion conjointe des commissions de l'Emploi et des Droits des femmes le 30 septembre. Elles visent à renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes pour un même travail ou un travail de même valeur par la transparence des rémunérations et des mécanismes d'exécution. A l'occasion du débat, j'ai toutefois souligné que les PME et TPE ne doivent pas être impactées par des charges et des obligations administratives trop lourdes, alors qu'elles subissent déjà des difficultés.

Retrouvez mon intervention : https://annesander.eu/8595-2/

Travailleurs des plateformes

Garantir leur statut juridique, tout en assurant la flexibilité du modèle

Le développement des plateformes numériques vendant un service est source d'opportunités économiques pour les entreprises et les entrepreneurs mais aussi en termes d'emploi. Pendant la pandémie, elles ont notamment permis à certains secteurs, dont celui de la restauration, de continuer à fonctionner.
A mon sens, **ces travailleurs doivent pouvoir être rattachés à un statut juridique existant juste, adapté et garant de leurs droits ; tout en maintenant la flexibilité de ce modèle économique** regroupant des profils très différents, aussi bien des salariés que des indépendants.
C'est dans ce sens que j'intervenais en plénière du Parlement européen à Strasbourg, lors du débat consacré au rapport sur les "Conditions de travail, droits et protection sociale justes pour les travailleurs de plateformes – nouvelles formes d'emploi liées au développement numérique".

Retrouvez mon intervention: https://annesander.eu/travailleurs-des-plateformes-garantir-leur-statut-juridique-tout-en-assurant-la-flexibilite-du-modele/

Préservation du statut des sapeurs-pompiers volontaires

La France devrait en faire une priorité de sa Présidence de l'UE

L'arrêt Matzak, pris par la Cour de Justice de l'Union européenne en 2018, a mis dans l'instabilité juridique le statut des sapeurs-pompiers volontaires. Ils risquent d'être assimilés à des travailleurs et seraient soumis aux obligations de la Directive européenne sur le temps de travail, et donc au respect des périodes de repos et de travail, mais aussi de congés, ce qui rendrait incompatible l'exercice de l'activité de sapeurs-pompiers volontaires avec un emploi salarié. En France, les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des effectifs, ils sont 3,5 millions en Europe. Une telle application extensive de cette directive viendrait remettre en cause l'ensemble des modèles de secours nationaux. Malgré de nombreuses initiatives, menées en lien avec les parlementaires européens et nationaux, la Commission européenne n'a pas l'intention de modifier le dispositif législatif existant. **Mon combat continue pour sécuriser le statut des sapeurs-pompiers volontaires.** C'est pourquoi, j'ai adressé, le 13 juillet 2021, un courrier à Marlène Schiappa, Ministre Déléguée et Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur, leur **demandant d'inscrire ce dossier dans les priorités de la Présidence Française de l'UE**, au premier semestre 2022.

Retrouvez mon courrier : https://annesander.eu/la-france-doit-faire-de-la-preservation-du-statut-des-sapeurs-pompiers-volontaires-une-priorite-de-la-presidence-francaise-de-lue-mon-courrier-a-marlene-schiappa-et-gerald-darmanin/

Pour un commerce international juste

Il faut instaurer des "Clauses miroirs"

J'ai cosigné une tribune parue, le 25 octobre 2021, dans le journal Le Monde, qui appelait à la mise en place de «clauses miroirs» sur les produits agricoles importés. Avec un collectif d'eurodéputés, de représentants d'ONG environnementales et de représentants du monde agricole nous demandons, au Gouvernement français, de faire de l'instauration de ce dispositif une priorité de la Présidence Française de l'Union européenne. Le constat est sans appel, nos agriculteurs européens sont soumis à des distorsions de concurrence vis-à-vis des importations. Les distorsions de concurrence induites par l'absence de telles clauses représentent à la fois un frein pour la transition vers plus de durabilité du secteur agricole mais aussi un défaut de compétitivité majeure de nos agriculteurs à l'égard des pays tiers. **Nous nous devons d'apporter aux agriculteurs une protection efficace, en fixant des règles de réciprocité pour les produits agricoles importés**. Sans réciprocité normative, nous infligerions avec la Stratégie européen de la «Ferme à l'Assiette» une double peine à nos agriculteurs. Nous nous devons d'être cohérents.

Retrouvez la tribune : https://annesander.eu/strategie-de-la-ferme-a-lassiette-la-necessite-dinstaurer-des-clauses-miroirs/

Stratégie “de la Ferme à l’Assiette”

La Commission européenne s’apprête à sacrifier le monde agricole!

Lors du vote, le 19 octobre, en plénière du Parlement européen, j’ai voté contre la « Stratégie européenne de la Ferme à l’Assiette », telle que proposée par la Commission européenne. **Ce texte risque de sacrifier notre autonomie alimentaire et l’avenir de nos agriculteurs au nom d’objectifs environnementaux et climatiques qui ne seront même pas atteints.** Selon les résultats de plusieurs études, la mise en œuvre des objectifs de cette stratégie entrainerait une baisse minime voire nulle des émissions de gaz à effet de serre, mais aurait des conséquences drastiques : décroissance de la production agricole européenne, augmentation des importations et des prix, entrainant l’affaiblissement de notre souveraineté alimentaire européenne et une déstabilisation potentielle des marchés mondiaux.
Avec sa stratégie « de la Ferme à l’Assiette », la Commission européenne s’apprête à sacrifier le monde agricole sur l’autel de la bonne conscience ! Je m’y oppose donc fermement.
Au lieu de présenter la décroissance comme seul horizon possible pour l’agriculture européenne, nous avons besoin d’inspirer la confiance, de croire au progrès et de stimuler l’innovation. **Nous avons besoin d’accompagner nos agriculteurs au lieu de les accabler de contraintes, de normes et de taxes supplémentaires.** Pour toutes ces raisons, lors du débat précédant le vote, j’ai demandé à la Commission de revoir sa copie.

Retrouvez mon intervention en plénière : https://annesander.eu/la-strategie-de-la-ferme-a-la-table-sapprete-a-sacrifier-le-monde-agricole/

Bien-être animal

Des moyens financiers incitatifs sont nécessaires tant les coûts pour les éleveurs sont importants!

Les revendications croissantes de nos concitoyens en vue d’une amélioration du bien-être animal dans nos élevages sont légitimes.
Il nous appartient de développer une approche ambitieuse en la matière, mais également équilibrée.
C’est le message que je rappelais, en commission “Agriculture et développement rural” lors de l’audition sur le “Bien-être animal », organisée le 30 septembre 2021.
Pour y parvenir, des moyens financiers incitatifs sont nécessaires tant les coûts pour les éleveurs sont importants.
De véritables investissements sont nécessaires pour permettre à nos éleveurs d’assurer la pérennité de leurs exploitations tout en progressant sur le sujet du bien-être animal.

Retrouvez mon intervention : https://annesander.eu/bien-etre-animal-des-moyens-financiers-incitatifs-sont-necessaires-tant-les-couts-pour-les-eleveurs-sont-importants

Nouvelle Stratégie européenne pour la Forêt

Accompagner notre secteur forestier dans les nouveaux défis

Le secteur forestier revêt une importance majeure pour l'économie locale de nos territoires. C'est le message que je rappelais en réunion de la commission de l'Agriculture du Parlement européen, du 3 septembre 2021, lors de laquelle le Commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski, présentait la nouvelle stratégie forestière européenne, publiée le 16 juillet dernier. A mon sens, **cette stratégie se doit de traiter de manière équilibrée les aspects économiques, sociaux et environnementaux et intégrer parfaitement le rôle multifonctionnel de nos forêts**. Leur gestion durable passe aussi par leur exploitation et par la sylviculture, il est donc essentiel d'accompagner notre secteur forestier dans les nouveaux défis qu'il devra relever, notamment face au changement climatique. Nous ne devons pas l'oublier au risque de déstabiliser nos filières en faveur de secteurs au sein de pays tiers moins respectueux de l'environnement. Il faut également garder à l'esprit que ce sont aussi des entreprises et des emplois qui sont en jeu. L'approche environnementale ne doit pas occulter la fonction économique des forêts d'autant que le bois constitue un matériau de construction à même de répondre aux défis que nous imposent le changement climatique.

Retrouvez mon intervention: https://annesander.eu/accompagner-notre-secteur-forestier-dans-les-nouveaux-defis/

Code de conduite pour les pratiques responsables dans le domaine alimentaire

Enjeux pour les producteurs d'alcool et de vin

Le 5 juillet 2021, dans le cadre de la Stratégie « de la Ferme à l'Assiette », la Commission a lancé le « Code de conduite de l'Union pour les pratiques entrepreneuriales et commerciales responsables dans le domaine alimentaire ». Il vise à augmenter la disponibilité, à un prix abordable, de denrées alimentaires saines et durables, contribuant à réduire notre empreinte environnementale globale. Ce cadre couvre un large éventail de domaines, allant du bien-être animal à la diminution des émissions de gaz à effet de serre en passant par la réduction du sucre. Les associations et les entreprises du secteur alimentaire qui signent ce code s'engagent à accélérer leur contribution à une transition durable et sont amenées à rendre compte de leurs avancées en présentant chaque année un résumé de leur rapport sur la durabilité.
Le 12 juillet 2021, lors de l'Intergroupe « Vins et Spiritueux » du Parlement européen, j'ai souhaité attirer l'attention de la Commission européenne sur l'impact de ce code sur nos producteurs d'alcool et de vin. En effet, ces derniers encouragent déjà à une consommation raisonnable conforme à une alimentation saine. Et, avec la réforme de la PAC, sera introduit, pour la première fois en Europe, un étiquetage nutritionnel et des ingrédients obligatoire, pour lequel le secteur est déjà engagé. A cette occasion, **j'ai demandé à la Commission de faire en sorte que le code de conduite soit mis en œuvre sans détourner le consommateur du vin et sans menacer nos traditions viticoles européennes.**

Peste porcine africaine

Une nécessaire surveillance de la situation

Extrêmement préoccupée par l'évolution de la peste porcine africaine, j'interpellais la Commission européenne, lors de la réunion de la commission de l'Agriculture du Parlement européen sur la nécessaire surveillance de l'évolution de la peste dans les zones indemnes pour prévenir toute propagation et toutes conséquences désastreuses pour nos éleveurs. **La situation inquiète beaucoup nos agriculteurs et les mesures prises doivent être étendues pour endiguer sa progression sur le territoire européen. J'insistais également sur la nécessité de gérer la population de nos sangliers notamment dans ce contexte.**
Retrouvez mon intervention : https://annesander.eu/peste-porcine-africaine-une-necessaire-surveillance-de-la-situation/

Associations européennes

Pour un statut juridique européen solide !

Dans les régions frontalières, les associations participent, à leur niveau, à abaisser les obstacles juridiques et administratifs. Véritables outils pour la coopération transfrontalière, elles sont porteuses de projets et dynamisent nos territoires. Aujourd'hui, **nous avons besoin plus que jamais d'un statut juridique, au niveau européen, pour ces associations transfrontalières.** Un statut qui soit solide et qui nous permette d'avancer ensemble.
C'est le message que je souhaitais faire passer lors de la réunion de la commission Emploi et Affaires sociales du Parlement européen, qui s'est tenue le 11 octobre 2021.

Retrouvez mon intervention : https://annesander.eu/8880-2/

Rencontre du groupe Pierre Pflimlin

Promotion du siège du Parlement européen à Strasbourg

Le 20 octobre 2021, j'ai eu le plaisir de co-présider, avec mon collègue Andreas Schwab, une rencontre du groupe Pierre Pflimlin. Il a pour mission de promouvoir le siège du Parlement européen à Strasbourg, en formulant des propositions concrètes pour l'amélioration des conditions de travail et d'accessibilité, mais aussi pour la valorisation du site parlementaire de Strasbourg. Notre invité du jour était Marco Steffens, Maire de la Ville de Offenburg, avec qui nous avons pu **échanger sur les enjeux transfrontaliers dans le bassin rhénan et sur l'attractivité économique et universitaire du Rhin Supérieur, facteurs de rayonnement de Strasbourg et des institutions qui y siègent.**

https://annesander.eu/autisme-permettre-une-meilleure-integration-au-marche-de-lemploi/

> « promouvoir le siège du Parlement européen à Strasbourg »

Relations UE/ Suisse

Soutenir les frontaliers et les citoyens européens vivant en Suisse

Suite au gel des négociations sur l'accord interinstitutionnel entre l'Union européenne et la Suisse, il est primordial d'aider nos frontaliers, nos entreprises, ainsi que l'ensemble des citoyens européens vivant en Suisse. L'UE doit être au rendez-vous sur cette question. C'est le message que j'ai passé, le 26 octobre 2021, à l'occasion de la réunion de délégation UE-Suisse, organisée en présence de Maroš Šefčovič, Vice-Président de la Commission européenne et Andreas Schwab, Président de la Délégation UE-Suisse.

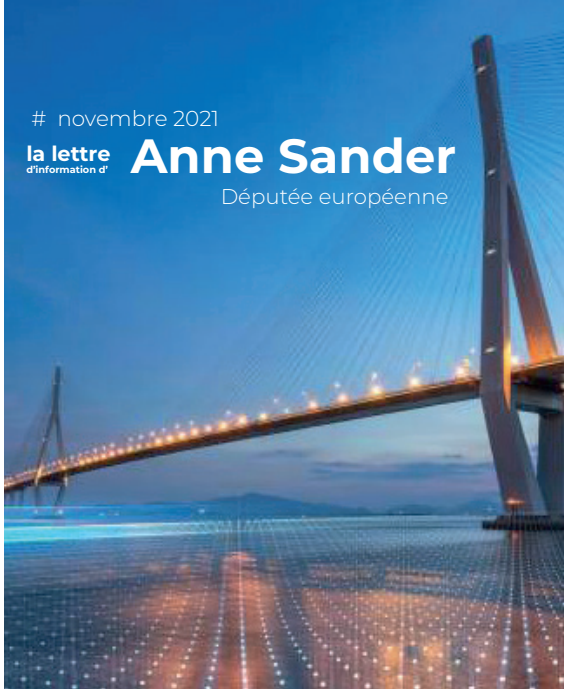

Ligne ferroviaire Colmar-Fribourg

Promotion en tant que projet d'importance suprarégionale

La ligne ferroviaire entre Colmar et Freiburg, détruite pendant la Seconde Guerre Mondiale, n'a jamais été reconstruite. Cependant, **elle est d'une importance majeure pour notre territoire frontalier du Rhin Supérieur, que ce soit pour l'économie, l'emploi ou encore l'environnement.** C'est pourquoi, avec mon collègue, Andreas Schwab, nous avons interpellé la Commission européenne sur les mesures à mettre en œuvre pour que cette ligne transfrontalière puisse bénéficier du concept européen de « Missing link » ou encore être intégrée aux Réseaux transeuropéens de transport (RTE-T) et enfin sur les dispositifs financiers européens qui pourraient la soutenir.

Retrouvez notre question écrite: https://annesander.eu/ligne-ferroviaire-colmar-fribourg-promotion-en-tant-que-projet-dimportance-supraregionale/

Comité de Défense des Travailleurs Frontaliers de la Moselle

De nombreux enjeux sur la table

Le 21 octobre 2021, j'accueillais au Parlement européen à Strasbourg, Arsène Schmitt, Président du Comité de Défense des Travailleurs Frontaliers de la Moselle, ainsi que deux de ses membres.
Indemnités chômage, coordination des systèmes de sécurité sociale, nouveaux défis liés au télétravail, autant de dossiers sur la table sur lesquels nous devons avancer au Parlement européen et notamment au sein de la commission de l'Emploi et des Affaires sociales, dans laquelle je siège.

Mécanisme transfrontalier européen

J'attends de nouvelles propositions des Etats membres

La coopération transfrontalière a fait la preuve, à l'occasion de la crise du Covid-19, de ses atouts. Mais cette crise a également mis en lumière les points d'achoppement et surtout les avancées qui sont nécessaires pour la rendre plus efficiente, notamment au service des citoyens qui vivent dans les régions frontalières. Alors que l'Europe a besoin de nouveaux outils pour la coopération transfrontalière, le Conseil européen a décidé d'interrompre les travaux sur le Mécanisme transfrontalier européen (European Cross-Border Mechanism – ECBM).
Le Parlement européen portait beaucoup d'espoir dans cet instrument, conscient du besoin d'un tel outil sur nos territoires frontaliers pour abaisser les obstacles juridiques et administratifs et créer de nouveaux projets transfrontaliers au service des habitants.
Nous attendons maintenant de nouvelles initiatives de la part des Etats membres. C'est le message que j'ai adressé au Conseil, lors du débat en plénière du Parlement européen à Strasbourg, le 6 octobre 2021. Retrouvez mon intervention : https://annesander.eu/8824-2/

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Réélection à la Vice-Présidence

A l'occasion de l'Assemblée Générale de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, le 22 septembre 2021, j'ai eu le plaisir d'être réélue Vice-Présidente. La MOT a pour mission d'assister les porteurs de projets et de mettre en réseau les acteurs frontaliers, pour trouver des solutions transfrontalières aux bons niveaux.
Je suis ravie de pouvoir continuer le travail engagé pour **renforcer et promouvoir les territoires transfrontaliers en Europe et en France.**

Entreprises du secteur du bâtiment

Non à la surtransposition française des normes européennes

Les défis auxquels les entreprises du secteur du bâtiment sont confrontées, sont nombreux, notamment suite à la crise du Covid-19. Suite à une rencontre avec Jean-Luc Wiedemann, Président de la Fédération Française du Bâtiment du Bas-Rhin, j'ai interpellé Thierry Breton, Commissaire européen et Bruno Lemaire, Ministre de l'économie sur les difficultés rencontrées par les entreprises françaises pour bénéficier de l'assurance décennale pour l'utilisation des matériaux biosourcés en provenance de l'étranger. Alors que les matériaux biosourcés offrent une alternative opportune au moment où le secteur de la construction est à la recherche de ressources renouvelables, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte Vert pour l'Europe, j'ai souhaité attirer leur attention sur le fait que les professionnels français du bâtiment éprouvent de grosses difficultés à s'approvisionner en produits et que ces dernières ont des répercussions énormes sur l'économie de tout le secteur.

Clôture du European Youth Event à Strasbourg

Jeunes d'Europe, votre engagement commence aujourd'hui !

J'ai eu le plaisir de clôturer, le 9 octobre 2021, les deux journées d'échanges et de rencontres, du European Youth Event 2021, organisé les 8 et 9 octobre au Parlement Européen à Strasbourg. **Climat, santé, état de droit, emploi des jeunes... ce sont de très nombreuses recommandations que les jeunes nous ont faites pour l'Europe de demain.** Les travaux seront transmis à la Conférence sur l'avenir de l'Europe; le Parlement européen s'y engage.

14 juillet 2021 – Prise d'armes à Brumath à l'occasion de la Fête nationale

15 juillet 2021 - Visite d'un élevage bovin en Saône-et-Loire, organisée par la Fondation pour la Nature et l'Homme, Interbev et Veblen Institute for Economic Reforms, avec Arnaud Danjean

19 juillet 2021 – Rencontre, à Strasbourg, avec l'équipe de tournage de la saison 2 de la série « Parlement », diffusée sur Arte.tv

24 août 2021 - Inauguration du nouveau siège de PUMA France à Strasbourg

28 août 2021 - 40e anniversaire de l'Union Internationale des Alsaciens à Strasbourg

3 septembre 2021 - Inauguration de la Foire de Châlons, en présence de Jean Rottner, Julien Denormandie, Maximin Charpentier, Sébastien Windsor, Christiane Lambert, Samuel Vandaele, Hervé Lapie, Xavier Bailly

5 septembre 2021 – Inauguration, à Haguenau, de l'Arbre de la paix, en hommage à Philippe Créange, Président de l'association «Les Cigognes» pendant plus de 45 ans

6 septembre 2021 - Inauguration de l'Espace Agricole de la Foire Européenne de Strasbourg

11 septembre 2021 – RDV européen à La Wantzenau

18 septembre 2021 – Réunion publique avec Michèle Kannengieser, Maire de La Wantzenau sur le phénomène de séismes lié à la géothermie profonde

19 septembre 2021 - Hommage à André Wicker, ancien Maire de Neugartheim-Ittlenheim

22 septembre 2021 - Clôture de la Semaine européenne des races locales des massifs – SERAM 3 à Colmar

23 septembre 2021 - Inauguration du "Sillon", marché de producteurs à Reichstett

23 septembre 2021 – Inauguration de l'exposition « Les Justes d'Alsace » à l'initiative du Fonds Social Juif Unifié du Grand Est au Palais Universitaire de Strasbourg

25 septembre 2021 - Journée européenne des langues à l'Université de Strasbourg, avec Michel Deneken

1 octobre 2021 - Rentrée des Jeunes Agriculteurs du Bas-Rhin à la Ferme Strohl à Brumath

3 octobre 2021 - Commémorations de la guerre de 1870 à Soultz-sous-Forêts

7 octobre 2021 - A l'invitation de la Collectivité Européenne d'Alsace, échange avec des jeunes Français et Allemands sur l'avenir de l'Europe dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, à Strasbourg

7 octobre 2021 - Table ronde de l'Euroinstitut « Un manifeste pour la frontière franco-allemande après le Covid-19 » dans le cadre du séminaire de recherche du réseau Jean Monnet FRONTEM, à Kehl

8 octobre 2021 - Deux journées de rencontres et d'échanges sur l'avenir de l'Europe avec les jeunes lors du European Young Event 2021 au Parlement Européen à Strasbourg

14 octobre 2021 - À Marseille, au Congrès de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

15 octobre 2021 - Vendanges à WETTOLSHEIM avec l'Association des Viticulteurs d'Alsace

15 octobre 2021 - Assemblée Générale de la CAPEB du Bas-Rhin au Rhenus à Strasbourg

16 octobre 2021 - Cérémonie religieuse et dépôt de gerbes à Schwenheim, à l'occasion des 5 ans de l'association Pro Patria

16 octobre 2021 - Réunion du PETR Nord Alsace à Walbourg sur les nouvelles solutions pour des mobilités plus faciles en Alsace du Nord

17 octobre 2021 - Fête des Récoltes de la Corporation des boulangers de Haguenau et environs à Schleithal

20 octobre 2021 - Réunion publique avec François-Xavier Bellamy, Député européen, Président de la délégation française du PPE au Parlement européen

25 octobre 2021 – Visite de la ferme Lamote – EARL Achendracher à Niederaltorf

27 octobre 2021 – Inauguration du Salon de l'élevage Agrimax à Metz

28 octobre 2021 - Cérémonie de remise des insignes de la Légion d'Honneur à Jacqueline Balzer-Riedinger

Anne Sander
Députée européenne - Questeure au Parlement européen

Née en 1973, à Haguenau en Alsace, et Docteure en Économie diplômée de l'Université de Strasbourg, Anne Sander a été élue en mai 2019 pour un second mandat de Députée européenne. Membre titulaire de la Commission de l'Agriculture et du Développement rural et membre suppléante de la Commission de l'Emploi et des Affaires sociales, elle siège également au Bureau du Parlement européen, en sa qualité de Questeure. Vice-présidente de la fédération Les Républicains du Bas-Rhin, elle est affiliée au Parti Populaire Européen.
Outre ses activités parlementaires, elle s'investie particulièrement sur les thématiques de la coopération transfrontalière, en créant en 2014 un groupe de travail au Parlement européen, et s'engage fortement en faveur du siège du Parlement européen à Strasbourg.

les Républicains

groupe ppe au parlement européen

Me contacter

par courrier
Parlement européen
1, avenue du Président Robert Schuman - 67070 Strasbourg

anne.sander@ep.europa.eu

+33 3 88 17 75 25

www.annesander.eu

Anne Sander

@ASanderMEP

Directeur de la publication : Anne SANDER, Députée européenne - © NOVEMBRE 2021